Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
19 Janvier 2021– 18h00 VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET
Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Pierre CROS, Isabelle GELY, Christophe GIL, Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Jean Yves MOURET, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI, Bernard VAUR
Excusé : Daniel COLLET
Invité(e)s : Pierre CIBOT, Eric DORIA, Christian GALONNIER, André LAUR, Dominique TARDIEU
Invité excusé : Claude SOUTADE

Communication du Président

Le Président DOUCET ouvre la séance communique sur les points abordés lors du dernier CODIR de la FFR qui s'est tenu le samedi 16 janvier :

- Approbation de l'accord entre les 6 nations et le fond d'investissement CVC Capital Partner (société développement partenariat)
- Validation des commissions Fédérales
- Révision Budgétaire

Au niveau de la LOR :
La désignation des référents a été effectuée sur les sections. Les premières réunions seront mises en place prochainement notamment sur les épreuves et Collèges.

Validation du PV du Bureau du 24/11/2020

Le procès-verbal de la réunion du Bureau territorial du 24/11 est approuvé à l'unanimité.

Actions sociales

André LAUR présente le projet essentiellement axé sur un public scolaire.

Objectifs : répondre à 3 problématiques
- Soucis de développement
- Investissement = besoin de créer des ressources nouvelles
- Affirmer le rôle « d'acteur social » du rugby vis-à-vis des financeurs publics et non sur le caractère sportif

Les domaines d'interventions : autour des périodes scolaires ; Avec l'école, en dehors des périodes scolaires et pendant les vacances.

Domaine d'intervention :

• pendant les périodes scolaires et autour des petites vacances. Le 1er dispositif existant est « NAP » (activités autour des changements du rythme scolaire : semaine 4,5 jours)
André LAUR dit qu'il serait intéressant de faire un inventaire de ce dispositif sur tous les « terroirs » de ce qui existe dans les écoles avec la collaboration CTC et des Comités Départementaux. Également faire un état des intervenants potentiels (qualifiés et reconnus) dans les clubs. Ces interventions peuvent dans certains domaines être faites par les CTC en fonction de leur disponibilité.
Il rappelle que ce sont les collectivités locales qui sont maîtres de ce dispositif.

• Avec l'école, pendant les vacances : 2ème dispositif existant « École ouverte » : activités à l'initiative de l'école (soutien, culturelles et sportives).
Un inventaire du dispositif existant et des intervenants potentiels serait également utile et prise de contact avec les écoles.

• Vacances apprenantes (dispositif public) et « 1ères vacances » (dispositif Conseil Régional)
Ces séjours sont organisés essentiellement pendant les vacances d'été.
En ce qui concerne la Ligue 2 possibilités : proposer des vacations à des organisations existantes, ou organiser nos propres séjours.

André LAUR fait une proposition autour de cette dernière option afin d'expérimenter le dispositif en 2021 et de l'étendre en 2022 et 2023.
Cette mise en place se ferait en partenariat avec les services de l'Etat, la CAF, la MSA. Il s'appuierait également sur des associations locales, sportives ou culturelles.

Le cadre d'expérimentation qui serait proposé s'adresserait à un public (tranche d'âges 9 à 14 ans) avec 5 séjours d'une quarantaine d'enfants dont 1 mixte sur les 9-12 ans, non licenciés de préférence et essentiellement issus de quartier politique de la ville (QPV) soit en zone de revitalisation rurale (ZRR). Ces séjours seraient à connotation sportive, éducative, apprenante et citoyenne.
L'encadrement majoritairement encadré par les CTC.
Le choix de 3 centres de vacances sur 3 départements (choix non arrêté : Ariège, Hérault et Tarn), séjours de 6 journées et 5 nuits

Ce projet ne rentrera pas en concurrence avec les actions qui se font sur les Départements. Il pourra se co-construire avec des départements ou des clubs.

Le Président DOUCET soulève la question du timing dans la mise en place de ces stages. Il aimerait également que ce projet ait une connotation Coupe du Monde 2023 dans son contenu et son caractère innovant.

André LAUR souligne que d'après les interlocuteurs et notamment la CAF ce projet peut être monté rapidement et la LOR sera aidée dans la conduite du projet vu la forte demande.
Il confirme que sur les vacances apprenantes le support sera la Coupe du Monde.

Le Président DOUCET tient à préciser à nouveau que ce projet n'est en aucun cas concurrentiel aux actions entreprises sur les départements.

Le Président pense qu'il faudrait ouvrir ces stages en dehors de la région Occitanie et laisse la décision de cette possibilité aux responsables en charge du dossier.
Max SANTA intervient et estime que pour cette année du moins il faut suivre une ligne de conduite du fait du délai du montage de ce projet et de n'ouvrir qu'au public de l'occitanie.

Christian GALONNIER précise que l'encadrement de ces stages les CTC seront dans un premiers intervenants plus qu'animateurs.

Le Président DOUCET en conclusion de cette vision du projet souligne l'importance du choix des départements et notamment pour le Tarn qui propose des séjours, et d'estampiller ce projet « Coupe du Monde ».

Le projet ainsi présenté par André LAUR est accepté par les membres.

Formation des Dirigeants

Afin de maintenir le lien pendant cette période compliquée, le Président DOUCET demande de mettre en place des « formations de dirigeants » par visioconférence sur des thèmes relatifs à la vie des clubs et aux besoins des gouvernants. Il souhaite une forte propagande aux niveaux des clubs.

Ghislaine ROSSIGNOL dit que l'information pourra être transmise à l'occasion des visios des référents de secteurs sur les séries territoriales.

Christophe GIL dit que les comités des CD ont élu un responsable sur la formation des dirigeants et que Claude SOUTADE pourrait dans un premier temps contacter ces référents puisqu'ils organisent des visios avec les clubs.

Le Président DOUCET passe le bon de commande à Isabelle GELY et Claude SOUTADE pour mettre en place au plus vite ces formations.
Un « galop d'essai » sera organisé avec les élus de la Ligue.

Présentation du CLC

Antoine MARTINEZ présente la structuration du Comité Local de Coordination sur l'Occitanie.
France 2023 a constitué un bureau sur Toulouse (Ville haute) avec un directeur et 9 apprentis.

Il décrit la répartition des tâches (axes de travail) entre les CLC et le Comité d'Organisation (niveau national) et calendrier des dates « clés ».

Les enjeux : développer la pratique, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire.
Les piliers : Education (scolaires et universitaires) Entreprises et Institutions, Social Seniors, Diversité et Handicap. Tous ces piliers ont les mêmes enjeux.

Les missions du CLAP (comité d'animation de la LOR) ont été différenciées de celles de France 2023 et définies selon le cahier des charges du CLC sur tout ce qui a été mis en œuvre autour de l'animation et du développement.

Les missions du CLC : Coordonner et accompagner – promouvoir et animer – transmettre et pérenniser.

Il présente l'organisation mise en place avec le détail des projets et des opérations, la gouvernance.

Antoine MARTINEZ demande que les personnes intéressées le contactent pour intégrer les collèges (Piliers).

Il annonce la fréquence des réunions : 1x par mois pour le CLC – 2x par mois pour le CLAP (comité de pilotage) et diffuse le retro planning.

Le Président DOUCET demande à Antoine MARTINEZ lors de ses visites aux CD de s'accompagner d'un membre du bureau.
(Présentation en annexe I)

Médailles Fédérales

Le Secrétaire Général présente le travail de Daniel COLLET par rapport au nombre de médailles affectés par la FFR pour la Ligue (34 : Bronze – 9 : Argent – 3 : Vermeil) ce nombre est calculé sur le pourcentage de dirigeants actifs sur la LOR par rapport au nombre fédéral, soit 22,6%.
Un refus d'attribution est acté par le bureau Territorial ainsi que quelques réajustements. Les propositions seront validées par le prochain CODIR le 30/01.

Évolution de la gestion comptable

Pierre CROS présente les objectifs de la gestion comptable. Il fait l'inventaire des obligations, des incontournables. Il décrit la situation actuelle. Il fait deux propositions d'évolution en matière d'outil informatique en fonction des objectifs fixés et en donne l'implication financière.
Le Bureau choisi à l'unanimité de s'orienter vers le logiciel EBP assorti d'une gestion électronique des données(GED) par Copy Sud. Le basculement de SAGE à EBP s'effectuera au 1er juillet 2021.
(Présentation en annexe II)

André LAUR pose la question de savoir si le système proposé permettra aux clubs d'avoir accès à leur compte.
Pierre CROS s'informera plus précisément sur cet aspect.

Questions diverses

• Le Président dit que Michel PFLIEGER a été nommé à la commission nationale de l'ANS.
• Rolland SORMANI confirme avoir de nombreux retours positifs des propositions en matière de reprise des compétitions.
• Un partenariat a été signé avec la Société générale.
• Le Président demande à Bernard PUJOL de lancer rapidement avec les correspondants des départements toutes les sections de développement
• Le Président parle de la présentation des effectifs fournie par la FFR qui est trop compliquée par rapport au besoin. Un état plus simple sera mis en place en interne LOR.
• Ghislaine ROSSIGNOL s'étonne de l'absence de représentants de la LOR dans certaines commissions fédérales.

La séance est levée à 20H10.

Prochaine réunion du Bureau Territorial le 09/02/21 à 18H00 en visioconférence.

Alain DOUCET
Président

Jean Yves MOURET
Secrétaire Général

PJ : **Présentation CLC Occitanie (annexe I)**
Évolution gestion comptable (annexe II)